Prix de l'Abonnement — Édition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Édition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 24 MARS 1913 — 86ème Année

VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle Orléans,
Nouvelle Orléans, 20 février 1913

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 24 mars 1913, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

MME VVE PHILIP ALEXANDER—
No. 1776—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 161, borné par les rues Pacific, Atlantic, Homer et Newton, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

VVE J. N. AVEGNO—
No. [illegible] Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Chestnut, Lyon, Camp et Jordeaux, mesurant 29 pieds de face à la rue Chestnut sur 140 pieds de profondeur, formé le coin des rues Chestnut et Lyon.

VVE JOS. M. BARNES—
No. 941—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 377, borné par les rues Bourbon, St. Antoine, Rampart et St. Claude, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourbon sur 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

JUNIUS H. BAILEY—
No. 944—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 29 dans l'Ilet No. 378, borné par les rues Rampart, St. Antoine, Columbus et St. Claude, mesurant 30 pieds de face à la rue Rampart sur 127 pieds de profondeur.

ESTATE HY. BELL—
No. 1615—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 389, borné par les rues Troisième, Clara, Seconde et Willow, mesurant 32 pieds de face à la rue Troisième sur 109 pieds de profondeur.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1742—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-21 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Vallette, Shdell et Homer, mesurant 64 pieds de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Vallette et Shdell.

JAS. A. BURKE—
No. 1562—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 6 dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Colisée, Chestnut, Washington et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds de profondeur.

P. M. BURKE—
No. 1776—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Burdette, Fern, Forshy et Oleander, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

J. A. BURKE—
No. 1862—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

GUS CHASTANT—
No. 906—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. arrière 7 dans le carré 382, borné par les rues Dupré, Gayoso, De Soto et Bell, et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré sur 125 pieds 9 pouces et 7 lignes en profondeur.

A. CHANNETT—
No. 2012—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21-22 dans le carré No. 666, borné par les rues Delachaise, Willow, S. Claiborne et l'avenue Louisiane, et mesure chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 123 pieds de profondeur. Le lot No. 22 forme l'angle des rues Delachaise et Willow.

J. R. CARROL—
No. 1973—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 606, borné par les rues Valence, Robertson, Freret et Upperline et mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

J. LEO CLEARY—
No. 1779—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 504, borné par les rues Carrollton, Short, Fershy et Olive, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 107 pieds de profondeur.

B. COULON ET E. WHITE—
No. 1815—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.85

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 23-24 dans l'Ilet No. folio 270, borné par la voie Public Road Leesburg et mesurant 40 pieds de face à Public Road sur 160 pieds de profondeur.

CECELIA COURRETTE—
No. 1829—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Une certaine étendue de terrain et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lot No. 36 dans le carré No. fo. 274, bornée par la voie Public et mesure 10 arpents de face à Public Road sur 40 arpents de profondeur.

MME G. R. COOKE—
No. 827—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $132.00

Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 468, borné par les rues Orleans, Olga et le City Park, et mesurant 29 pieds de face à la rue Olga sur 129 pieds de profondeur.

EDW. CURREN—
No. 1728—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.20

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Webster, Wagner, Eliza et Evelina, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur. Lot No. 12 forme l'angle des rues Webster et Evelina.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2165—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. D dans l'Ilet No. G-V 11, borné par les rues Magazine, Walnut, Leake et Audubon, mesurant 29 pieds de face à l'angle Magazine et Walnut sur 120 pieds de profondeur.

C. A. DAVIS—
No. 1914—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 469, borné par les rues Foucher, Dryades, Rampart et Amelia, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 96 pieds de profondeur.

MME JENNIE DESPOSITO—
No. 150—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 304, borné par les rues Perdido, Saratoga, Franklin et Gravier, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

MME JENNIE DESPOSITO—
No. 123—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C 13 dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Bolivar sur 109 pieds 7 pouces de profondeur.

WM. C. DURNING—
No. 1517—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 69, borné par les rues St. Marie, St. Thomas, Chippewa et Félicité, mesurant 50 pieds de face à la rue Ste. Marie sur 111 pieds de profondeur.

W. C. DUNNING—
No. 1918—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $39.60

Certain lots de terrain et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 5 pt. C dans le carré No. 569, borné par les rues Liberté, Howard, Robert et Soniat, mesurant 30 pieds de face à la rue S. Liberté sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS EDWARDS—
No. 487—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $14.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. H dans l'Ilet No. 303, borné par les rues Murat, Palmyra, Alexandre et Cleveland, mesurant 33 pieds de face à la rue Murat sur 112 pieds de profondeur.

ENTREPRISE REALTY CO.—
No. 1415—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $52.80

Certaines parcelles de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District de cette ville, comme lots No. G, pt. 1-F, pt. 1, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues N. Peters, Mandeville, Spain et Decatur, mesurant G, pt. 1, 22 pieds de face à la rue Mandeville sur 92 pieds de profondeur; F, pt. 1, 21 pieds sur la rue Mandeville sur une profondeur de 92 pieds.

ENTREPRISE REALTY CO.—
No. 1414—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $330.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme lots Nos. A pt. 1, B pt. 1, C pt. 1, D pt. 1, E pt. 1, pt. 2, dans le carré No. 12, borné par les rues Mandeville, Peters, Spain et Décatur; A pt. 1, B pt. 1, C pt. 1, mesurant chacun 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 80 pieds de profondeur. Le lot A pt. 1 forme le coin des rues Peters et Mandeville; lot D pt. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces de profondeur; lot E pt. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds de profondeur. Le lot pt. 2 mesures 21 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME FANNIE FOWLER—
No. 1365—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No. C ou 12 pt. 13 dans l'Ilet No. 277, borné par les rues Coliseum, avenue Louisiana, Chestnut et Delachaise, mesurant 40 pieds de face à la rue Coliseum sur 129 pieds 10 pouces de profondeur.

ANTONIO GAMBINO, SR.—
No. 1799—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrain No. pt. 13-16 dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Green, Burdette, Adams et Birch, mesurant 30 pieds de face à la rue Birch sur 129 pieds de profondeur.

ANTONIO GAMBINO, SR.—
No. 1699—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Quatre certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. pt. 1-4 dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Green, Burdette, Adams et Birch, mesurant 75 pieds de face à la rue Green sur 111 pieds de profondeur et fait face aux rues Green et Burdette.

WM. GAINES—
No. 1322—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 210, borné par les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmira, mesurant 32 pieds de face à la rue Lamarque sur 128 pieds de profondeur.

LEVI GANT—
No. 1332—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 215, borné par les rues Nunez, Ptolemy, Socrates et Teche, mesurant 30 pieds de face à la rue Nunez sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Nunez et Ptolemy.

RITA GARLAND—
No. 1359—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 6, 7, 8 dans l'Ilet No. H. V. 64, borné par les rues Arabella, Cornelius, St. Charles et Joseph. Terrains 6 et 7 mesurant 34 pieds de face à la rue Arabella sur 103 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 101 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne de côté. Terrain No. 8 forme l'encoignure des rues Arabella et Cornelius et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Arabella sur 101 pieds 6 pouces 6 lignes sur une ligne de côté sur 106 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté en profondeur.

WM. GREEN—
No. 1310—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Pacific, Newton, Atlantic et Homer, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

H. S. GERSON—
No. 1463—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 253, borné par les rues Cohn, Fern, Spruce et Burdette, mesurant 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

FRANCIS E. GUEDRY—
No. 732—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $1.10

Un certain carré en améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. Sq. dans l'Ilet No. 2931, borné par les rues Emily, Convent, Senate et Pelopidas.

MME ROBT. G. GUERARD—
No. 1388—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $121.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Hurst, Octavia, Joseph et St. Charles, mesurant 50 pieds de face à l'angle des rues Hurst et Octavia sur 120 pieds de profondeur.

GUIDING STAR TABERNACEL NO. 4—
No. 1246—Pous taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme pt. 15 A dans l'Ilet No. 182, borné par les rues Nunez, Diana, Teche et Newton, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Nunez sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

MME CAREY S. HAINES—
No. 726—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Press et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

MLLE LAURA HARRIS—
No. 1215—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21-22 dans l'Ilet No. 80, borné par les rues Washington, Annonciation, Claiborne et Chippewa, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

MLLE EMMA A. HARDY—
No. 213—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2-3 dans l'Ilet No. 499, borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur mesurant 60 pieds 6 pouces de face à l'angle Poydras et Johnson sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MARTIN HYLAND—
No. 1650—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. 33, borné par les rues Mississipi, Cherokee, Milaudon et Ann, mesurant 30 pieds de face à la rue Mississipi sur 105 pieds de profondeur.

HERBERT H. HEWETT—
No. 1485—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $88.00

Deux certaines terrains et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 et 12 dans l'Ilet No. 532, borné par l'avenue Peters, les rues Saratoga, Franklin et Octavia, mesurant chacun 25 pieds de face à l'angle de la rue Saratoga et avenue Peters sur 135 pieds de profondeur.

MME J. E. HOLLWELL—
No. 1353—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 218, borné par les rues Teche, Socrates, Lamarque et Brooklyn, mesurant 30 pieds de face à la rue Teche sur 135 pieds de profondeur.

VINCENT IMBORNONE—
No. 1534—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $35.20

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. 7, 8 dans l'Ilet No. 11, borné par les rues S. Tonti, Delachaise et General Taylor. Le lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue S. Tonti sur 105 pieds de profondeur. Le lot No. 8 mesure 21 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue S. Tonti sur 105 pieds de profondeur et a une mesure arrière de 30 pieds 6 pouces et 2 lignes et forme le coin des rues S. Tonti et Delachaise.

COYLE JEFFERSON—
No. 1347—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 23 dans l'Ilet No. fo. 271, borné par les rues Leesburg adjoignant Tregagnier Plant et le chemin public, mesurant 40 pieds de face au chemin public sur 125 pieds de profondeur.

MME CONRAD KRESSNER—
No. 969—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $5.50

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 ou 1 dans l'Ilet No. 1498, borné par les rues Frenchmen, Law, Elysian Fields et Hope, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Frenchmen sur 100 pieds 7 pouces de profondeur, formant le coin des rues Frenchmen et Law.

DR. J. A. KYLE—
No. 332—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $6.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 59, borné par les rues Murat, Toulouse, Olympia et St. Pierre, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Murat sur 120 pieds de profondeur.

VVE ROSALIE KING—
No. 1350—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $1.10

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 32 dans l'Ilet No. fo. 273, propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, mesurant 40 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

JNO. KIERNAN—
No. 311—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $61.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 2, 3 B dans l'Ilet No. 334, borné par les rues Tulane, Franklin, Gravier et Liberté, mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Tulane sur 90 pieds 9 pouces de profondeur.

LEON LAVEDAN—
No. 1850—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 229, borné par les rues Green, Hickory, Joliet et Leonidas, mesurant 25 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS LARCHE—
No. 1769—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 282, borné par les rues Lowerline, Panola, Adams et Spruce, mesurant 130 pieds de face à la rue Lowerline sur 118 pieds 9 pouces de profondeur.

MME GILBERT LEWIS—
No. 1866—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $5.50

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 13 dans le carré No. 159, borné par les rues Elmira, Belleville, Newton et Homer et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Elmira sur 120 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Elmira et Newton.

ELGIN MACCOY—
No. 1027—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 83 ou 85 dans le carré No. Fol. 263, borné par la route Gentilly et mesure 2 arpents de face à la route Gentilly sur 43.04 arpents de profondeur sur une ligne de côté et 43.18 arpents de profondeur sur 103 pieds 5 pouces de l'autre.

MME W. J. MANSCOR—
No. 1862—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 559, borné par les rues Canal, Hennessey, Solomon et Iberville, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Canal sur 130 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

METROPOLITAN BLDG. CO.—
No. 1565—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $25.00

Certaines parties de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. [illegible] dans l'Ilet No. 469, borné par les rues Foucher, Dryades, Rampart et Amelia, mesurant 30 pieds de face à la rue Foucher sur 96 pieds de profondeur.

HY. MILLER—
No. 436—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $57.90

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. [illegible] dans l'Ilet No. 435, borné par les rues Cleveland, Berbizin, Claiborne et Canal, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cleveland sur 100 pieds 7 pouces de profondeur.

THOS. G. MORAN—
No. 87—Pour taxes de la ville de l'année 1911, montant à $4.40

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 7, 8 dans l'Ilet No. 382, borné par les rues St. Peter, Gayoso, Toulouse et Dryère, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue est Peter sur 100 pieds de profondeur.

NATIONAL REALTY CO.—
No. 319—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à .....$[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 1327, borné par les rues Borgenois, Marigny, Elysian Fields et Virtue, mesurant 30 pieds sur 160 pieds de profondeur.

MLLE A. NEDY—
No. 914—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. [illegible] dans l'Ilet No. 53, borné par l'avenue Peters, les rues Erasma, Dorgenois et Andry, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Erasma sur 102 pieds de profondeur.

MME ANNIE McGUIRE—
No. 175—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $9.90

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 66, borné par les rues Claiborne, Lavoisier, Louisiane, Delachaise et Willow, mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur.

BENJAMIN OBY—
No. 1281—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à .....$[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 72, borné par les rues St. Andrew, Chippewa, Annonciation et Josephine, mesurant 17 pieds de face à la St. Andrew sur 127 pieds de profondeur.

MME WM. J. O'DONNELL—
No. 1554—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $143.00

Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 16, 17 dans l'Ilet No. fo G-V, borné par les rues Walnut, l'avenue Carrollton, Audubon et St. Charles, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur.

VVE MUNGO PARK—
No. 1632—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $72.60

Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos 9, 10, 11 et pt. 12 dans l'Ilet No. 264, borné par les rues Milan, Chestnut, Camp et Marengo, mesurant Terrains 9 et 11 chacun 29 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Terrain 11 forme le coin des rues Milan et Chestnut; lot pt. 12 mesurant 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 160 pieds de profondeur.

R. J. PERKINS—
No. 1324—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à .....$[illegible]

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos 23 et 24 dans l'Ilet No. 296, borné par les rues Quatrième, l'avenue St. Charles, Prytania et Washington, mesurant 35 pieds 9 pouces de face à la rue quatrième sur 125 pieds 9 pouces de profondeur.

CHAS. S. RICE—
No. 1649—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $187.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. 17-20 dans l'Ilet No. 233, borné par les rues Prytania, Coliseum, Tremoulet, Louisiane et Toledano, mesurant 87 pieds de face à la rue Prytania sur 128 pied de profondeur et forme le coin de la rue Prytania et l'avenue Louisiane.

G. T. RICHIE—
No. 371—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $67.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C 7 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Gravier, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido sur 121 pieds de profondeur.

J. B. ROSSER—
No. 398—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à .....$[illegible]

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 83 ou 85 dans le carré No. 108, borné par les rues Félicité, Chippewa, Annonciation et Market, mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Félicité sur 66 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne de côté sur 103 pieds 5 pouces de l'autre.

HEIRS OF A. ROYIRA ET WIFE—
No. 1074—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à .....$[illegible]

Trois certaines étendues de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. 2, 3, 6 dans l'Ilet No. 24, borné par le Sec. 14 Tp. 12, S. R. 12 contenant 97 97/100 acres.

VENTES POUR TAXES

A. HERMAN BOEHLE—
No. 1565—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $152.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. [illegible] dans l'Ilet No. 364, borné par les rues Prytania, Valence, Burgundy et Pitt, mesurant 50 pieds de face l'encoignure des rues Prytania et Valence sur 150 pieds de profondeur.

VVE F. ST. PE—
No. 105—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain Ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, 3-4me Ilet No. 116, borné par les rues Bienville, Painters, Abundance et Tonnelier.

W. A. STOLL—
No. 86—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $94.90

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. [illegible] dans l'Ilet No. 170, borné par les rues Baughman, Clouet, Charbonnet, Monroe et Bagatelle, mesurant 35 pieds 4 pouces de face l'encoignure des rues Clouet et Baughman sur 90 pieds 11 pouces de profondeur.

SOCIETY OF PERSEVERANCE—
No. 1007—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. [illegible] dans l'Ilet Nos. 385-86, borné par les rues Villere, St. Bernard, Annette et Urquhart, mesurant 30 pieds de face à la rue Villere sur 105 pieds de profondeur.

ROBERT [illegible]
No. 1[illegible]—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $77.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. [illegible] dans l'Ilet No. [illegible] borné par les rues [illegible] Warren, Plum et [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur.

WILLIAM TAYLOR—
No. 1639—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. [illegible] dans l'Ilet No. 263, borné par les rues Tonnelier, Marengo, Chartres et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonnelier sur 127 pieds de profondeur.

WILLIAM HURNER—
No. 1379—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain ter